

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21840017400015

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	34
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A4 - Etat des provisions	36
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	42
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	44
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	48
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	49
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	50
D2 - Arrêté et signatures	51

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 168
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	750
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 604 085.00	3 744 809.00	952.39	940.66

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) https://www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

002
021
023

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 721 696,94	3 595 587,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 126 109,94
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		4 721 696,94	4 721 696,94

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 083 232,16	3 600 083,75
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 583 109,38	1 204 033,20
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 862 224,59
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 666 341,54	5 666 341,54

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 388 038,48	10 388 038,48
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	963 050,00	0,00	896 200,00	896 200,00	896 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 797 500,00	0,00	1 948 200,00	1 948 200,00	1 948 200,00
014	Atténuations de produits	4 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	190 120,00	0,00	302 087,00	302 087,00	302 087,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 954 670,00	0,00	3 148 487,00	3 148 487,00	3 148 487,00
66	Charges financières	30 320,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	41 210,00	41 210,00	41 210,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	15 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues	59 430,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 060 920,00	0,00	3 249 197,00	3 249 197,00	3 249 197,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 498 373,33		1 186 929,94	1 186 929,94	1 186 929,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	308 180,00		285 570,00	285 570,00	285 570,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 806 553,33		1 472 499,94	1 472 499,94	1 472 499,94
TOTAL		4 867 473,33	0,00	4 721 696,94	4 721 696,94	4 721 696,94

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 721 696,94
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	25 504,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	214 915,00	0,00	154 927,00	154 927,00	154 927,00
73	Impôts et taxes	2 598 953,00	0,00	2 628 015,00	2 628 015,00	2 628 015,00
74	Dotations et participations	683 556,00	0,00	716 385,00	716 385,00	716 385,00
75	Autres produits de gestion courante	28 000,00	0,00	65 900,00	65 900,00	65 900,00
Total des recettes de gestion courante		3 550 928,00	0,00	3 580 227,00	3 580 227,00	3 580 227,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	47 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 598 028,00	0,00	3 583 327,00	3 583 327,00	3 583 327,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	41 765,00		12 260,00	12 260,00	12 260,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		41 765,00		12 260,00	12 260,00	12 260,00
TOTAL		3 639 793,00	0,00	3 595 587,00	3 595 587,00	3 595 587,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 126 109,94
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 721 696,94
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 460 239,94
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	43 020,13	17 392,53	4 000,00	4 000,00	21 392,53
204	Subventions d'équipement versées	182 935,00	141 116,00	271 220,50	271 220,50	412 336,50
21	Immobilisations corporelles	1 380 830,81	645 114,50	258 713,21	258 713,21	903 827,71
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 030 593,66	1 306 419,37	597 186,15	597 186,15	1 903 605,52
	Total des opérations d'équipement	1 886 174,13	473 066,98	1 646 952,30	1 646 952,30	2 120 019,28
	Total des dépenses d'équipement	5 523 553,73	2 583 109,38	2 778 072,16	2 778 072,16	5 361 181,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	62 700,00	0,00	121 000,00	121 000,00	121 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	65 320,00	0,00	121 000,00	121 000,00	121 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 588 873,73	2 583 109,38	2 899 072,16	2 899 072,16	5 482 181,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	41 765,00	0,00	12 260,00	12 260,00	12 260,00
041	Opérations patrimoniales (4)	35 519,00	0,00	171 900,00	171 900,00	171 900,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	77 284,00	0,00	184 160,00	184 160,00	184 160,00
	TOTAL	5 666 157,73	2 583 109,38	3 083 232,16	3 083 232,16	5 666 341,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 666 341,54
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 938 326,69	1 204 033,20	434 304,15	434 304,15	1 638 337,35
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	677 000,00	0,00	644 408,98	644 408,98	644 408,98
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 629 376,69	1 204 033,20	1 078 713,13	1 078 713,13	2 282 746,33
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	232 620,00	0,00	212 000,00	212 000,00	212 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	807 468,17	0,00	637 548,68	637 548,68	637 548,68
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	9 000,00	0,00	27 422,00	27 422,00	27 422,00
	Total des recettes financières	1 049 088,17	0,00	876 970,68	876 970,68	876 970,68
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 678 464,86	1 204 033,20	1 955 683,81	1 955 683,81	3 159 717,01
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 498 373,33	0,00	1 186 929,94	1 186 929,94	1 186 929,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	308 180,00	0,00	285 570,00	285 570,00	285 570,00
041	Opérations patrimoniales (4)	35 519,00	0,00	171 900,00	171 900,00	171 900,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 842 072,33	0,00	1 644 399,94	1 644 399,94	1 644 399,94

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		5 520 537,19	1 204 033,20	3 600 083,75	3 600 083,75	4 804 116,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		862 224,59
--	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 666 341,54
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 460 239,94
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	896 200,00		896 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 948 200,00		1 948 200,00
014	Atténuations de produits	2 000,00		2 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	302 087,00		302 087,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	8 500,00	0,00	8 500,00
67	Charges exceptionnelles	41 210,00	0,00	41 210,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 000,00	285 570,00	286 570,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 186 929,94	1 186 929,94
Dépenses de fonctionnement – Total		3 249 197,00	1 472 499,94	4 721 696,94

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 721 696,94
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 260,00	12 260,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	121 000,00	0,00	121 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 120 019,28		2 120 019,28
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	21 392,53	0,00	21 392,53
204	Subventions d'équipement versées	412 336,50	0,00	412 336,50
21	Immobilisations corporelles (6)	903 827,71	0,00	903 827,71
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 903 605,52	171 900,00	2 075 505,52
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 482 181,54	184 160,00	5 666 341,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 666 341,54
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	154 927,00		154 927,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 628 015,00		2 628 015,00
74	Dotations et participations	716 385,00		716 385,00
75	Autres produits de gestion courante	65 900,00	0,00	65 900,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	12 260,00	15 260,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 583 327,00	12 260,00	3 595 587,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 126 109,94
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 721 696,94
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	212 000,00	50 000,00	262 000,00
13	Subventions d'investissement	1 638 337,35	0,00	1 638 337,35
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	644 408,98	0,00	644 408,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	121 900,00	121 900,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		285 570,00	285 570,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 186 929,94	1 186 929,94
024	Produits des cessions d'immobilisations	27 422,00		27 422,00
Recettes d'investissement – Total		2 522 168,33	1 644 399,94	4 166 568,27

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	862 224,59
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	637 548,68
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 666 341,54
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	963 050,00	896 200,00	896 200,00
60611	Eau et assainissement	30 000,00	25 000,00	25 000,00
60612	Energie - Electricité	112 000,00	110 000,00	110 000,00
60613	Chauffage urbain	30 000,00	27 000,00	27 000,00
60621	Combustibles	1 000,00	800,00	800,00
60622	Carburants	20 000,00	19 000,00	19 000,00
60623	Alimentation	55 000,00	55 000,00	55 000,00
60624	Produits de traitement	1 500,00	1 800,00	1 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	4 500,00	4 500,00
60631	Fournitures d'entretien	13 000,00	13 500,00	13 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	48 000,00	45 000,00	45 000,00
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	8 800,00	9 000,00	9 000,00
6067	Fournitures scolaires	12 000,00	10 900,00	10 900,00
6068	Autres matières et fournitures	7 000,00	6 500,00	6 500,00
611	Contrats de prestations de services	19 000,00	20 000,00	20 000,00
6135	Locations mobilières	24 200,00	22 000,00	22 000,00
61521	Entretien terrains	7 000,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	12 000,00	12 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	124 850,00	100 000,00	100 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	5 000,00	5 000,00
61524	Entretien bois et forêts	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	22 000,00	24 000,00	24 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6161	Multirisques	15 000,00	16 000,00	16 000,00
617	Etudes et recherches	500,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 800,00	8 000,00	8 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	600,00	600,00
6226	Honoraires	33 500,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	9 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	3 000,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	100 000,00	80 000,00	80 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	15 000,00	14 000,00	14 000,00
6238	Divers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6247	Transports collectifs	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 600,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	300,00	300,00	300,00
6257	Réceptions	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	9 000,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	23 000,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 500,00	12 500,00	12 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	15 000,00	15 000,00	15 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	15 500,00	20 000,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	12 000,00	24 000,00	24 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	300,00	300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 000,00	5 500,00	5 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 797 500,00	1 948 200,00	1 948 200,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	4 000,00	4 000,00
6331	Versement de transport	0,00	6 600,00	6 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 700,00	19 400,00	19 400,00
6411	Personnel titulaire	1 009 500,00	1 062 500,00	1 062 500,00
6413	Personnel non titulaire	153 000,00	229 500,00	229 500,00
64162	Emplois d'avenir	19 200,00	1 700,00	1 700,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	190 000,00	197 000,00	197 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	281 000,00	292 000,00	292 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 600,00	8 100,00	8 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	100 000,00	108 000,00	108 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 000,00	6 400,00	6 400,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 000,00	5 500,00	5 500,00
014	Atténuations de produits	4 000,00	2 000,00	2 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	4 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	190 120,00	302 087,00	302 087,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	20 000,00	130 000,00	130 000,00
6531	Indemnités	67 000,00	74 000,00	74 000,00
6532	Frais de mission	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6535	Formation	1 000,00	5 000,00	5 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	40,00	40,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 800,00	2 000,00	2 000,00
65548	Autres contributions	9 800,00	9 800,00	9 800,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 800,00	1 800,00	1 800,00
657362	Subv. fonct. CCAS	8 500,00	16 500,00	16 500,00
65737	Autres établissements publics locaux	480,00	500,00	500,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	62 240,00	45 947,00	45 947,00
65888	Autres	2 500,00	2 500,00	2 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 954 670,00	3 148 487,00	3 148 487,00
66	Charges financières (b)	30 320,00	8 500,00	8 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	29 820,00	8 000,00	8 000,00
6688	Autres	500,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	41 210,00	41 210,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	1 410,00	1 410,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	34 700,00	34 700,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	4 100,00	4 100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	15 000,00	1 000,00	1 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	15 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	59 430,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 060 920,00	3 249 197,00	3 249 197,00
023	Virement à la section d'investissement	1 498 373,33	1 186 929,94	1 186 929,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	308 180,00	285 570,00	285 570,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	36 244,90	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	2 755,10	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	269 180,00	285 570,00	285 570,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 806 553,33	1 472 499,94	1 472 499,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 806 553,33	1 472 499,94	1 472 499,94
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 867 473,33	4 721 696,94	4 721 696,94

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 721 696,94
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	25 504,00	15 000,00	15 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 504,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	214 915,00	154 927,00	154 927,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	1 640,00	1 640,00
70321	Stationnement et location voie publique	40,00	40,00	40,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	25 000,00	18 000,00	18 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	16 000,00	10 600,00	10 600,00
7062	Redevances services à caractère culturel	2 500,00	1 000,00	1 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	100 000,00	83 000,00	83 000,00
70688	Autres prestations de services	7 500,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	10 000,00	8 000,00	8 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	36 996,00	20 800,00	20 800,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	6 379,00	6 347,00	6 347,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	2 800,00	2 800,00	2 800,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 200,00	1 200,00	1 200,00
73	Impôts et taxes	2 598 953,00	2 628 015,00	2 628 015,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 992 578,00	2 050 040,00	2 050 040,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73211	Attribution de compensation	322 375,00	319 789,70	319 789,70
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	60 000,00	60 000,00	60 000,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	135 000,00	135 000,00	135 000,00
7336	Droits de place	84 000,00	58 185,30	58 185,30
74	Dotations et participations	683 556,00	716 385,00	716 385,00
7411	Dotation forfaitaire	128 665,00	118 710,00	118 710,00
74121	Dotation de solidarité rurale	210 000,00	231 801,00	231 801,00
74127	Dotation nationale de péréquation	40 000,00	36 002,00	36 002,00
744	FCTVA	3 000,00	4 000,00	4 000,00
7461	DGD	200,00	200,00	200,00
74718	Autres participations Etat	19 500,00	32 280,00	32 280,00
7473	Participat° Départements	2 800,00	2 800,00	2 800,00
74751	Participat° GFP de rattachement	140 000,00	150 813,00	150 813,00
7478	Participat° Autres organismes	50 000,00	40 000,00	40 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	15 071,00	15 680,00	15 680,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	74 320,00	84 099,00	84 099,00
75	Autres produits de gestion courante	28 000,00	65 900,00	65 900,00
752	Revenus des immeubles	28 000,00	44 600,00	44 600,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	21 300,00	21 300,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		3 550 928,00	3 580 227,00	3 580 227,00
76	Produits financiers (b)	100,00	100,00	100,00
7688	Autres	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels (c)	47 000,00	3 000,00	3 000,00
7713	Libéralités reçues	500,00	500,00	500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	3 500,00	500,00	500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	39 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	4 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 598 028,00	3 583 327,00	3 583 327,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	41 765,00	12 260,00	12 260,00
722	Immobilisations corporelles	30 700,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	11 065,00	12 260,00	12 260,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		41 765,00	12 260,00	12 260,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 639 793,00	3 595 587,00	3 595 587,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 126 109,94
--	---------------------

=

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				4 721 696,94

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	43 020,13	4 000,00	4 000,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	2 744,13	0,00	0,00
2031	Frais d'études	39 400,00	4 000,00	4 000,00
2051	Concessions, droits similaires	876,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	182 935,00	271 220,50	271 220,50
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	171 500,00	262 072,50	262 072,50
20422	Privé : Bâtiments, installations	11 435,00	9 148,00	9 148,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 380 830,81	258 713,21	258 713,21
2111	Terrains nus	225 565,00	10 000,00	10 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	33 966,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	145 334,40	41 150,00	41 150,00
2151	Réseaux de voirie	504 882,00	35 400,00	35 400,00
2152	Installations de voirie	2 040,00	5 000,00	5 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	22 000,00	22 000,00
21533	Réseaux câblés	24 924,00	36 000,00	36 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	7 389,83	7 389,83
21538	Autres réseaux	106 300,00	6 487,78	6 487,78
21568	Autres matériels, outillages incendie	43 403,41	15 000,00	15 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	14 556,71	600,00	600,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	69 014,19	14 140,00	14 140,00
2161	Oeuvres et objets d'art	65 834,00	15 000,00	15 000,00
2182	Matériel de transport	42 990,00	13 000,00	13 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	36 289,20	27 695,60	27 695,60
2184	Mobilier	17 007,98	9 850,00	9 850,00
2188	Autres immobilisations corporelles	48 723,92	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 030 593,66	597 186,15	597 186,15
2313	Constructions	1 763 756,17	597 186,15	597 186,15
2315	Installat°, matériel et outillage techni	244 125,07	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	8 662,42	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	14 050,00	0,00	0,00
287	Opération d'équipement n° 287 (5)	1 084 400,13	431 685,71	431 685,71
298	Opération d'équipement n° 298 (5)	801 774,00	1 215 266,59	1 215 266,59
Total des dépenses d'équipement		5 523 553,73	2 778 072,16	2 778 072,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 620,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	2 620,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	62 700,00	121 000,00	121 000,00
1641	Emprunts en euros	62 700,00	121 000,00	121 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		65 320,00	121 000,00	121 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 588 873,73	2 899 072,16	2 899 072,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	41 765,00	12 260,00	12 260,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	11 065,00	12 260,00	12 260,00
13911	Etat et établissements nationaux	735,00	405,00	405,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	1 925,00	1 925,00	1 925,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	8 200,00	8 200,00	8 200,00
13918	Autres subventions d'équipement	205,00	1 730,00	1 730,00
	Charges transférées (9)	30 700,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	30 700,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	35 519,00	171 900,00	171 900,00
2111	Terrains nus	5 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	29 519,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	171 900,00	171 900,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		77 284,00	184 160,00	184 160,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 666 157,73	3 083 232,16	3 083 232,16

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	2 583 109,38
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 666 341,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 938 326,69	434 304,15	434 304,15
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	1 648,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	817 212,69	157 770,61	157 770,61
1322	Subv. non transf. Régions	338 199,00	193 385,38	193 385,38
1323	Subv. non transf. Départements	317 400,00	3 165,16	3 165,16
13248	Subv. non transf. Autres communes	49 500,00	6 000,00	6 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	338 400,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	3 517,00	73 983,00	73 983,00
1341	D.E.T.R. non transférable	72 450,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	677 000,00	644 408,98	644 408,98
1641	Emprunts en euros	677 000,00	644 408,98	644 408,98
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 050,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	14 050,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 629 376,69	1 078 713,13	1 078 713,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 040 088,17	849 548,68	849 548,68
10222	FCTVA	180 000,00	143 000,00	143 000,00
10226	Taxe d'aménagement	52 620,00	69 000,00	69 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	807 468,17	637 548,68	637 548,68
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	9 000,00	27 422,00	27 422,00
Total des recettes financières		1 049 088,17	876 970,68	876 970,68
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 678 464,86	1 955 683,81	1 955 683,81
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 498 373,33	1 186 929,94	1 186 929,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	308 180,00	285 570,00	285 570,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	2 755,10	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	15 244,90	0,00	0,00
2138	Autres constructions	21 000,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	8 050,00	8 255,00	8 255,00
28031	Frais d'études	1 850,00	2 880,00	2 880,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	30 595,00	30 595,00	30 595,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	935,00	935,00	935,00
28041631	ADM : Bien mobilier, matériel	4 320,00	4 320,00	4 320,00
28041632	ADM : Bâtiments, installations	6 100,00	6 100,00	6 100,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	2 960,00	2 960,00	2 960,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	12 720,00	8 000,00	8 000,00
28051	Concessions et droits similaires	7 150,00	1 875,00	1 875,00
281312	Bâtiments scolaires	800,00	800,00	800,00
28135	Installations générales, agencements, ..	39 650,00	45 560,00	45 560,00
28138	Autres constructions	5 250,00	5 250,00	5 250,00
28152	Installations de voirie	1 350,00	1 350,00	1 350,00
281534	Réseaux d'électrification	600,00	600,00	600,00
281538	Autres réseaux	1 300,00	1 300,00	1 300,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	24 400,00	27 300,00	27 300,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	25 650,00	25 120,00	25 120,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	30 500,00	36 160,00	36 160,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 950,00	1 950,00	1 950,00
28182	Matériel de transport	8 600,00	14 770,00	14 770,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 800,00	21 500,00	21 500,00
28184	Mobilier	12 900,00	13 100,00	13 100,00
28188	Autres immo. corporelles	21 750,00	24 890,00	24 890,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 806 553,33	1 472 499,94	1 472 499,94
041	Opérations patrimoniales (9)	35 519,00	171 900,00	171 900,00
1021	Dotation	5 000,00	50 000,00	50 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	29 519,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	121 900,00	121 900,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 842 072,33	1 644 399,94	1 644 399,94
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 520 537,19	3 600 083,75	3 600 083,75

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 204 033,20
-----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	862 224,59
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 666 341,54
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 287 (1)
LIBELLE : RESTAURATION EGLISE 2EME TRANCHE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 315 174,77	a 412 287,75	431 685,71	b 431 685,71	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 279,20	12 465,60	9 588,00	9 588,00	0,00
2138	Autres constructions	11 757,60	12 465,60	9 588,00	9 588,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 521,60	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 300 443,57	399 822,15	422 097,71	422 097,71	0,00
2313	Constructions	1 300 443,57	399 822,15	422 097,71	422 097,71	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 205 763,24	d 141 944,80
13	Subventions d'investissement	205 763,24	141 944,80
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	142 135,24	141 944,80
1323	Subv. non transf. Départements	63 628,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-496 265,42
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 298 (1)
LIBELLE : ROMANITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		113 128,04	a 60 779,23	1 215 266,59	b 1 215 266,59	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 444,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	15 444,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	97 684,04	60 779,23	1 215 266,59	1 215 266,59	0,00
2313	Constructions	85 339,09	60 779,23	1 215 266,59	1 215 266,59	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	12 344,95	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 391 611,00	d 26 376,35
13	Subventions d'investissement	391 611,00	26 376,35
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	140 000,00	15 825,81
1322	Subv. non transf. Régions	151 611,00	7 385,38
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	3 165,16
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	100 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-858 058,47
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 712 928,39									
1641 Emprunts en euros (total)					4 712 928,39									
00002207221	C.R.C.A		2019-10-29	15/10/2020	511 260,18	F		0,400	0,400		A	C	N	A-1
00002207225	C.R.C.A		2019-12-19	15/06/2020	650 000,00	F		0,500	0,500		S	C	N	A-1
MON213376EUR/0218591/001	CAISSE FR FINANCEMENT LOCAL		2003-09-22	01/02/2004	210 000,00	F		4,480	4,480		A	C	N	A-1
N° 681110011	C.R.C.A		1998-05-27	25/05/1999	2 500 000,00	F		5,400	5,400		A	C	N	A-1
N°3197-1-84-420	CREDIT FONCIER		1973-06-30	30/06/1974	42 041,87	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
N°3484-1-84-420	CREDIT FONCIER		1974-06-30	30/06/1975	131 294,48	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
N°3643-1-84-420	CREDIT FONCIER		1974-06-30	30/06/1976	315 140,59	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
N°4139-1-84-420	CREDIT FONCIER		1976-06-30	30/06/1977	353 191,27	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 712 928,39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 234 206,77					120 697,09	7 797,47	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 234 206,77					120 697,09	7 797,47	0,00	0,00
00002207221	N	0,00	A-1	511 260,18	7,00	F		0,000	63 018,18	1 966,82	0,00	0,00
00002207225	N	0,00	A-1	650 000,00	15,00	F		0,500	41 834,99	3 268,81	0,00	0,00
MON213376EUR/0218591/001	N	0,00	A-1	56 252,17	3,00	F		4,480	13 152,51	2 520,10	0,00	0,00
N° 681110011	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		5,400	0,00	0,00	0,00	0,00
N°3197-1-84-420	N	0,00	A-1	542,77	3,00	F		0,250	135,16	1,36	0,00	0,00
N°3484-1-84-420	N	0,00	A-1	2 115,99	4,00	F		0,250	421,06	5,29	0,00	0,00
N°3643-1-84-420	N	0,00	A-1	6 086,80	5,00	F		0,250	1 008,14	15,22	0,00	0,00
N°4139-1-84-420	N	0,00	A-1	7 948,86	6,00	F		0,250	1 127,05	19,87	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 234 206,77					120 697,09	7 797,47	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 234 206,77	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 400.00 €	10/11/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais relatifs aux documents d'urbanismes - 202	10	10/11/2015
L	Frais d'études non suivies de réalisation. - 2031	5	10/11/2015
L	Frais de recherche et dévelop. non suivies de réalis - 2032	5	10/11/2015
L	Subventions d'équip. versées à une pers.de droit privé - 204	5	10/11/2015
L	Subventions d'équip. versées à un organisme public - 204	15	10/11/2015
L	Concessions et droits, brevets, licences, logiciels - 205	2	10/11/2015
L	Immeubles de rapport - 2132	30	10/11/2015
L	Installations générales, agencements & aménagements - 2135	10	10/11/2015
L	Matériel roulant d'Incendie et de défense civile - 21561	10	10/11/2015
L	Matériel outillage d'Incendie et de défense civile - 21568	5	10/11/2015
L	Matériel et outillage de voirie matériel roulant - 21571	10	10/11/2015
L	Matériel et outillage de voirie autre - 21578	5	10/11/2015
L	Autres installations - petit équipement - 2158	2	10/11/2015
L	Autres installations - gros équipement - 2158	5	10/11/2015
L	Installations générales, agencements & aménagements divers - 21	10	10/11/2015
L	Véhicules de tourisme et utilitaires - 2182	5	10/11/2015
L	Matériel informatique : petit matériel - 2183	2	10/11/2015
L	Matériel informatique : gros matériel - 2183	5	10/11/2015
L	Mobilier : petit mobilier - 2184	2	10/11/2015
L	Mobilier : gros mobilier - 2184	5	10/11/2015
L	Autres immobilisations corporelles : petit équipement - 2188	2	10/11/2015
L	Autres immobilisations corporelles : gros équipement - 2188	5	10/11/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Autres provisions pour risques	0,00	01/01/2020	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		133 260,00	I 133 260,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		121 000,00	121 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	121 000,00	121 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 260,00	12 260,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	12 260,00	12 260,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	133 260,00	2 583 109,38	0,00	2 716 369,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 711 921,94	III 1 711 921,94
Ressources propres externes de l'année (a)		212 000,00	212 000,00
10222	FCTVA	143 000,00	143 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	69 000,00	69 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 499 921,94	1 499 921,94
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	8 255,00	8 255,00
28031	<i>Frais d'études</i>	2 880,00	2 880,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	30 595,00	30 595,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	935,00	935,00
28041631	<i>ADM : Bien mobilier, matériel</i>	4 320,00	4 320,00
28041632	<i>ADM : Bâtiments, installations</i>	6 100,00	6 100,00
280421	<i>Privé : Bien mobilier, matériel</i>	2 960,00	2 960,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	8 000,00	8 000,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	1 875,00	1 875,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	800,00	800,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	45 560,00	45 560,00
28138	<i>Autres constructions</i>	5 250,00	5 250,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	1 350,00	1 350,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	600,00	600,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	1 300,00	1 300,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	27 300,00	27 300,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	25 120,00	25 120,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	36 160,00	36 160,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	1 950,00	1 950,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	14 770,00	14 770,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	21 500,00	21 500,00
28184	<i>Mobilier</i>	13 100,00	13 100,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	24 890,00	24 890,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	27 422,00	27 422,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 186 929,94	1 186 929,94

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
-------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------	-----------------

Total ressources propres disponibles	1 711 921,94	1 204 033,20	862 224,59	637 548,68	4 415 728,41
---	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------	---------------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 716 369,38
Ressources propres disponibles	IV	4 415 728,41
Solde	V = IV – II (6)	1 699 359,03

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
204132	SUBV N 1	TR RTE MONT VENTOUX	DEPARTEMENT VAUCLUSE	Département	403 188,50
20422	Participation	Opération Façades	SOLIHA HABITAT / TERRITOIRE 84	Autre personne de droit privé	9 148,00
FONCTIONNEMENT					
65548	Contribution 2020	Fonctionnement	SMAEMV	Etablissement de droit public	9 800,00
6558	Participation 2020	Fonctionnement	ASA CANAL DE CARPENTRAS	Autre personne de droit public	1 800,00
657362	Subvention 2020	Fonctionnement	CCAS DE BEDOIN	Autre personne de droit public	16 500,00
65737	COLLEGE DE MAZAN	Fonctionnement	COLLEGE MALRAUX	Etablissement de droit public	500,00
6574	NUM 01	Fonctionnement	ASSO DEP COMBATTANTS PG ET ATM	Association	300,00
6574	NUM 03	Fonctionnement	COOP SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	Association	2 500,00
6574	NUM 04 MJC	Fonctionnement	MAISON DES JEUNES ET CULTURE M	Association	12 000,00
6574	NUM 05	Fonctionnement	ASSO AMICALE DONNEURS DE SANG	Association	400,00
6574	NUM 06	Fonctionnement	COOP SCOLAIRE MATERNELLE	Association	1 500,00
6574	NUM 07	Fonctionnement	COMITE OEUVRES SOCIALES	Association	5 550,00
6574	Numéro38 TENNIS CLUB	Fonctionnement	ASSO TENNIS CLUB DE BEDOIN	Association	550,00
6574	NUM 08	Fonctionnement	ASSO BEDOIN CYCLO RANDONNEURS	Association	150,00
6574	NUM 09	Fonctionnement	ASSO SCRABBLE DU VENTOUX	Association	150,00
6574	NUM 10	Fonctionnement	ASSO. BEDOIN A PETITS POINTS	Association	150,00
6574	NUM 11	Fonctionnement	COUNFRAIRIE DI MANTENEIRE DE S	Association	300,00
6574	NUM 12	Fonctionnement	ASSO EN FORME A BEDOIN	Association	700,00
6574	NUM 13	Fonctionnement	ASSO PIERRES ET PATRIMOINE HAM	Association	150,00
6574	NUM 14	Fonctionnement	SOCIETE DE TIR BEDOIN VENTOUX	Association	500,00
6574	NUM 17	Fonctionnement	ASS VENTOUX COUNTRY CHEZ FRANC	Association	150,00
6574	NUM 18	Fonctionnement	ASSO DEVEL TOURISTIQUE SPORTIF	Association	6 347,00
6574	NUM 19	Fonctionnement	ASSO BEDOIN ALL STARS	Association	500,00
6574	NUM 20	Fonctionnement	ASSO CLUB NATURISTE BELEZY PRO	Association	150,00
6574	NUM 21	Fonctionnement	ASSO TAXI PANTAI	Association	300,00
6574	NUM 24 FOOT	Fonctionnement	ASSO VENTOUX SUD FOOTBALL CLUB	Association	12 000,00
6574	NUM 25	Fonctionnement	ASSO LES FLOUS DU VENTOUX	Association	400,00
6574	NUM 26	Fonctionnement	MEMOIRE DE BEDOIN ET DU VENTOU	Association	300,00
6574	NUM 27	Fonctionnement	ASSOC GYMNASTIQUE LI BOULEGAIR	Association	150,00
6574	NUM 28	Fonctionnement	VENTOUX TRAIL CLUB SANTE PREVE	Association	150,00
6574	NUM 30	Fonctionnement	ASSO ECURIE DES SEPT VIRAGES	Association	150,00
6574	NUM 32	Fonctionnement	ESCOLO DOU VENTOUR JULES MARCE	Association	150,00
6574	NUMERO 31	Fonctionnement	ASSO COLLECTIF CITOYEN BEDOIN	Association	150,00
6574	NUM 32	Fonctionnement	VENTOUX TRAIL CLUB SANTE PREVE	Association	150,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6748	Numero 17	Sub COVID 19	MME TIERS DIVERS DIVERS BEDOI	Autre personne de droit privé	34 700,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
287 RESTAURATION EGLISE 2EME TRANCHE	2 458 260,00	265 130,00	2 723 390,00	1 315 174,77	843 973,46	547 588,00	16 653,77
298 ROMANITE	1 264 557,00	124 617,00	1 389 174,00	113 128,04	1 276 045,82	0,00	0,14

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	1,00	13,00	9,70	1,57	11,27
Adjoint Administratif territorial principal de 1è	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif territorial principal de 2è	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial	C	3,00	1,00	4,00	2,00	0,57	2,57
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,90	1,00	1,90
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		30,00	2,00	32,00	23,70	5,86	29,56
Adjoint technique territorial	C	21,00	2,00	23,00	15,70	5,86	21,56
Adjoint technique territorial principal de 1ère cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème cl	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial des activités physiques et s	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Assistant de conserv. du patrimoine principal 1ère	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint territorial du patrimoine principal de 1èr	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	1,00	7,00	2,00	2,00	4,00
Adjoint animation principal 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation territorial	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur territorial	B C	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
animateur territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Garde-champêtre chef	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Garde-champêtre chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		55,00	4,00	59,00	42,20	9,43	51,63

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	353	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	353	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	353	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	353	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	353	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	353	0,00	3-1	CDD
Animateur territorial	C	ANIM	353	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	546	0,00	A Code Travail L1224-3	CDI
animateur territorial	B	ANIM	389	0,00	A CODE TRAVAIL L1224-3	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> - GARANTIE D'EMPRUNT	CDC	ETABLISSEMENT PUBLIC	INSTITUTION FINANCIERE	1 926 416,40
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SMAEMV			9 800,00
COVE		TPU	0,00
SYNDICAT RHONE VENTOUX			0,00
SYNDICAT ELECTR. VAUCLUSIEN	01/01/2013	sans fiscalité propre	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	6 994 000,00	0,00	12,40	0,00	867 256,00	0,00
TFPB	5 103 000,00	0,00	21,37	0,00	1 090 511,00	0,00
TFPNB	238 000,00	0,00	38,77	0,00	92 273,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	12 335 000,00	0,00			2 050 040,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 24/07/2020

Présenté par le maire (1),

A BEDOIN, le 28/07/2020

le maire ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A BEDOIN, le 28/07/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01 - CONSTANT Alain présent	
02 - BERNARD Gilles présent	
03 -BEGNIS Pascale présente	
04 - GROS Hervé présent	
05 - VISSECQ Dominique présente	
06 - ROSSETTI Patrick présent	
07 - VALERIAN Emmanuèle présente	
08 - HUCHET Geneviève présente	
09 - BARNICAUD Eliane absente excusée représentée par Carole PERRIN	
10 - EMOND Patrick présent	
11 - SOUMILLE Dominique présente	
12 - PAULIN Cécile présente	
13 - MALINGE David présent	
14 - DETHES Romain présent	
15 - PERRIN Carole présente	
16 - CHAUMARD Christophe présent	
17 - CIPOLLA Stéphanie présente	
18 -DONZELOT Jules présent	
19 - CAMPON Patrick présent	
20 - MERCIER Olivier présent	
21 - CHARRETEUR Yannick présente	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

22 - PAPE Michel présent	
23 - CAPOZZO Anne absente excusée représentée par Yannick CHARRETEUR	

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A BEDOIN, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : les membres du conseil municipal.